

Règlement Phase Finale Championnat Seniors Départementaux

ARTICLE 1 :

- La commission sportive seniors a fait adopter par vote des membres du comité directeur du CD45 réunis en date du 08/06/2026 ; les modifications suivantes pour les phases finale de ses championnats départementaux seniors,

ARTICLE 2 :

- Les finales des championnats seniors départementaux sont réservées aux championnats suivants : **DF2 / DM2 / DM3 / DM4**,
- Les équipes classées premières à l'issue de la saison régulière des championnats PRF et PRM seront déclarées **championnes départementales et seront qualifiées pour les triangulaires d'accession en Championnat Régional**,

ARTICLE 3 : Accession à l'échelon supérieur départemental

- Nous conservons deux montées des championnats de DF2, DM2, DM3 et DM4 à l'échelon supérieur départemental,
- Les équipes classées premières à l'issue de la saison régulière des championnats de DF2, DM2, DM3 et DM4, **accèdent directement à l'échelon supérieur départemental**,
- Les équipes **vainqueurs des "Playoffs" accèdent également à l'échelon supérieur départemental**.

ARTICLE 4 : Titre de Champion Départemental

- Les titres de champions départementaux des divisions DF2, DM2, DM3 et DM4 seront décernés aux **vainqueurs des finales départementales**.

ARTICLE 5 : Playoffs

■ A/ Objectif et équipes participantes

- A l'issue de la saison régulière, des playoffs sont créés afin d'**attribuer la deuxième montée à l'échelon supérieur départemental**, ainsi que pour **désigner l'équipe qui affrontera en finale** l'équipe ayant fini à la première place de la saison régulière. Ces deux équipes s'affronteront pour le titre de champion,
- Les équipes concernées par les playoffs sont les **4 équipes classées de la 2ème à la 5ème place à l'issue de la saison régulière** des championnats DF2, DM2, DM3 et DM4,

■ B/ Organisation Sportive

- Les demies-finales et finale des playoffs se dérouleront ainsi :
 - Demie Finale 1 : équipe 2ème du championnat contre équipe 5ème
 - Demie Finale 2 : équipe 3ème du championnat contre équipe 4ème
 - Finale : Vainqueur Demie Finale 1 contre Vainqueur Demie Finale 2
- A noter qu'il n'y aura **pas de "petite finale"** organisée entre les perdants de chaque demie finale,
- **Temps de jeu** : 4x8 minutes décomptées,
- **Lieu des rencontres** : il sera proposé à l'équipe ayant fini 2ème du championnat d'organiser ces playoffs. Si le club est dans l'incapacité d'organiser les playoffs, la proposition sera faite à l'équipe classée 3ème puis 4ème et 5ème si nécessaire,
- **L'arbitrage** sera assuré par des arbitres officiels désignés par la CDO. Les arbitres seront rémunérés, sur chaque demie finale, à part égale par les équipes participantes. La rémunération des arbitres sur la finale sera pris en charge par le comité,
- **Horaires des rencontres** :
 - Demie Finale 1 : 11H00
 - Demie Finale 2 : 13H00
 - Finale : 15H00,
- Le règlement de la FFBB sera appliqué (temps-mort, fautes, fautes d'équipes...),
- Toute joueuse et tout joueur devra être impérativement licencié(e) et qualifié(e) pour pouvoir participer aux playoffs,
- Les règles de brûlage s'appliqueront dans la continuité des championnats où évoluent les équipes,

ARTICLE 6 : Finales Départementales

■ A/ Objectif et équipes participantes

- Les finales départementales des championnats DF2, DM2, DM3 et DM4 seront organisées par le CD45 dans le but de **décerner les titres de champions départementaux** dans chacune des divisions,
- Les équipes participantes à ces finales seront les suivantes :
 - l'équipe ayant fini à la **première place à l'issue de la saison régulière**,
 - l'équipe **vainqueur des playoffs**,

■ B/ Organisation Sportive

- Les finales départementales se dérouleront ainsi :
 - Match 1 : Finale DF2 (si concernée selon la saison),
 - Match 2 : Finale DM4
 - Match 3 : Finale DM3
 - Match 4 : Finale DM2
 - Match 5 : Match PRF (si accord de l'équipe championne) : équipe championne contre une équipe désignée en concertation entre le club et le CD45 en vue de la préparation sportive à la triangulaire d'accession au championnat régional
 - Match 6: Match PRM (si accord de l'équipe championne) : équipe championne contre une équipe désignée en concertation entre le club et le CD45 en vue de la préparation sportive à la triangulaire d'accession au championnat régional
- **Temps de jeu** : 4x10 minutes décomptées,
- **Lieu des rencontres** : à définir,
- Le règlement de la FFBB sera appliqué (temps-mort, fautes, fautes d'équipes...),
- Toute joueuse et tout joueur devra être impérativement licencié(e) et qualifié(e) pour pouvoir participer,
- Les règles de brûlage s'appliqueront dans la continuité des championnats où évoluent les équipes,
- Le nombre de joueuses/joueurs autorisé(e)s sera de 10 au total,
- Les frais d'arbitrage et de table de marque seront à la charge du Comité du Loiret,

ARTICLE 7 :

Tous les cas de figures non prévus au présent Règlement seront soumis au Comité du Loiret de Basket-Ball qui jugera en vertu des Règlements Généraux et des Règles du Code de Jeu.